Entre la presqu'île de Crozon et Brest, le bateau remplacera le car



Actuellement, la ligne de car 34 entre la presqu'île de Cozon et Brest fait deux aller-retours par jour. Philippe Attard

Le bus de la ligne 34, qui mène les passagers de Camaret, sur la presqu'île de Crozon, à Brest (Finistère), trois fois par jour, sera remplacé par un transrade. Brest Métropole a lancé l'appel d'offres. Ouverture des enveloppes, le 5 octobre prochain. Dominique Le Pennec, maire de Telgruc, est stupéfait de l'avoir appris par hasard.

Dominique Le Pennec, le maire de Telgruc (Finistère), ne décolère pas. Brest Métropole a étudié dans le menu une liaison transrade qui permettrait de rallier la presqu'île de Crozon à Brest en bateau, cinq à six fois par jour. Le cahier des charges est bouclé pour l'appel d'offres. « Jamais on n'en a entendu parler à la communauté de communes. Il y a là un grave problème de méthode », s'insurge-t-il.

Fin de la ligne de car 34

Car cette liaison transrade supprimera la ligne de bus 34, qui passe dans toutes les communes, trois fois par jour. Alors que le transrade effectuera 5 à 6 liaisons quotidiennes, à partir du port du Fret. Un système de transport terrestre amènerait le public à l'embarcadère, où le parking des voitures est limité. Le billet permettrait ensuite d'utiliser tous les transports urbains brestois, du téléphérique au tramway, en passant par les autobus.

« Je ne vois pas où est l'intérêt du transrade pour ma commune, Telgruc, qui est située à l'opposé du port du Fret. Ou pour celles du Faou, de Rosnoën ou Pont-de-Buis, éloignées elles aussi du Fret. » Dominique Le Pennec s'appuie sur le cahier des charges mis au point par Brest Métropole pour lancer l'appel d'offres. Il est clairement annoncé que le transrade devra remplacer la liaison terrestre.

Il y est écrit aussi que le candidat répondant à l'appel d'offres devra intégrer un service de rabattement efficace : « Ces services pourraient prendre la forme de lignes fixes à certaines heures et virtuelles à d'autres, et/ou d'un transport à la demande de type zonal. Le recours à des petits véhicules voire à des VL apparaît incontournable ».

Et l'Aulne maritime?

Cependant, plusieurs questions se posent. Qu'en est-il des communes de l'ancienne Aulne maritime : Rosnoën, Le Faou ou Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h, qui auront plus vite fait d'aller à Brest par voie terrestre, que partir du Fret pour prendre le transrade ? Les communes éloignées du Fret, comme Telgruc ou Argol, se satisferont-elles de ce nouveau système, surtout si elles ne bénéficient pas d'un service de rabattement à heure fixe ?

Ardent défenseur du transrade, Louis Ramoné, le maire de Lanvéoc, répond à ces interrogations. « Supprimer complètement la ligne 34 n'est pas une obligation. Il sera toujours possible de la conserver, à partir des Quatre chemins par exemple. Il faut faire preuve de bon sens. On ne peut pas obliger les anciennes communes de l'Aulne maritime à embarquer du Fret. Rien n'est figé », assure-t-il.

Démarrage en juillet 2019

Quant à la communication à la communauté de communes, il explique que c'est « aujourd'hui dans les attributions de Brest Métropole d'intégrer le transport maritime dans sa délégation de service public. C'est énorme. Pour la première fois, Brest agit en faveur de la presqu'île de Crozon. J'attendais ça depuis 40 ans! »